

DEPÔT DE PAIN EN MAIRIE / NOUVEAU SERVICE

Dans le but d'améliorer le service à la population, le dépôt de pain sera assuré en Mairie,

à compter du mardi 24 novembre 2020.

Il sera ouvert du mardi au samedi aux heures de secrétariat :

- mardi, mercredi, jeudi et vendredi : de 9h à 12h et de 14h à 17h30
- Samedi : de 9h à 12h

Pour des raisons pratiques, les stocks seront limités, **il est donc vivement conseillé de commander** au 05 65 37 70 53.

Les tarifs :

Baguette ordinaire	1,00 €
Baguette de campagne	1,10 €
Grosse tourte (1Kg)	3,60 €
Petite tourte (500g)	2,30 €
Petite tourte seigle (500g)	2,50 €

Viennoiseries sur commande uniquement :

Croissant	1,05 €
Chocolatine	1,15 €
Chausson aux pommes	1,25 €
Pain aux raisins	1,15 €
Brioche (5 à 6 personnes)	4,50 €